



# PSDR CreActE

CRÉATION D'ACTIVITÉS NOUVELLES ET D'EMPLOI,  
FACTEURS D'ÉMERGENCE ET MODES DE GOUVERNANCE



Création d'activités  
Emploi  
Territoires ruraux  
Action collective  
Émergence de projets

*Le maintien, la création d'activités et d'emplois dans les espaces ruraux sont nécessaires au développement économique de ces territoires. Les espaces ruraux sont désormais le siège de multiples initiatives et d'un nouvel entrepreneuriat.*

*Ce projet de recherche conduit dans un cadre interrégional (Auvergne et Rhône-Alpes) s'intéresse au développement des espaces ruraux par la création d'activités nouvelles et d'emplois : quels en sont les facteurs d'émergence et les systèmes d'organisation collective qui la favorisent ?*

*Tout processus de création d'activités est un processus de co-création, qui implique et nécessite non seulement la présence mais aussi l'interrelation de trois éléments : le créateur et ses réseaux sociaux, le territoire d'implantation et de construction de l'activité, les acteurs de l'accompagnement à la création d'activités.*

## Problématique

Notre question principale nous conduit à nous interroger sur :

- les ressources et besoins du territoire d'accueil (en relation avec les évolutions constatées des espaces ruraux) mais également des territoires l'environnant ;
- les besoins et représentations des créateurs, qu'ils soient originaires ou non du territoire de localisation de l'activité ;
- les modalités de repérage et d'appui de ces créateurs par ceux qui les soutiennent ;
- les représentations des acteurs du territoire relatives à l'activité créée.

Il s'agit d'examiner comment un territoire se met en valeur, ou comment émerge de la valeur sur un territoire, dans la perspective de son développement. Cette valorisation désigne ici soit la création ou le maintien d'activités, soit l'émergence d'un contexte favorable à la création d'activités, ces deux éléments étant considérés comme des indices d'un accroissement de la valeur du territoire d'accueil.

Le projet a retenu trois potentiels d'activité liés aux mutations, recompositions et évolutions des espaces ruraux :



## Coordonnées des porteurs chercheurs et référents acteurs

• Pr. Jean-François Mamdy – UMR Métafort / VetAgro Sup – 89 avenue de l'Europe – BP 35 – 63370 Lempdes – jf.mamdy@vetagro-sup.fr - 04 73 98 13 30

• M. Eric Grasset – Laboratoire Etudes Rurales (LER) - 14 avenue Berthelot - 69007 Lyon - eric.grasset@gmail.com 06 79 47 05 28

• Mme Florence Seguin-Callois – ARDTA – 7 allée Pierre de Fermat - CS 60017 - 63178 Aubière Cedex 1 – f.seguin@ardt-auvergne.fr - 04 73 31 81 35

• M. Eric Chosson - Plate-forme régionale développement rural Rhône-Alpes – Lycée agricole du Valentin – Impasse Berthoin 26500 Bourg-lès-Valence – sites.proximite@caprural.org- 04 75 82 90 49

## Contribution au développement régional

CreActE a contribué au développement régional par la production de dispositifs de valorisation dès la fin 2009. Cette valorisation des premiers acquis de recherche a aussi permis de questionner la recherche. Ainsi à partir de 2010, nous avons pu mettre en évidence le poids (souvent négatif) des normes et montrer l'importance accrue des ressources humaines dans les processus de développement des territoires.

La création d'activités dans les espaces ruraux met en mouvement différents leviers du développement : entreprises, réseaux sociaux, acteurs, politiques publiques, ressources territoriales spécifiques ou non. En postulant sur l'encastrement du créateur au sein de son territoire, CreActE souligne la pertinence de l'action publique territoriale multiforme et multiscale.

Dans l'esprit PSDR, nos recherches contribueront à la mise en œuvre de politiques régionales au bénéfice des territoires ruraux. Les outils de valorisation seront directement utilisables par les acteurs locaux (argumentaire type auprès des élus sur l'intérêt de travailler à la création d'activités, outil de définition de la création d'activités, cahier des charges pour les décideurs de politiques publiques pour définir une offre de services d'accompagnement complète et cohérente, etc.).

Projet PSDR



UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2  
UNIVERSITÉ DE LYON

Laboratoire  
d'Etudes  
Rurales



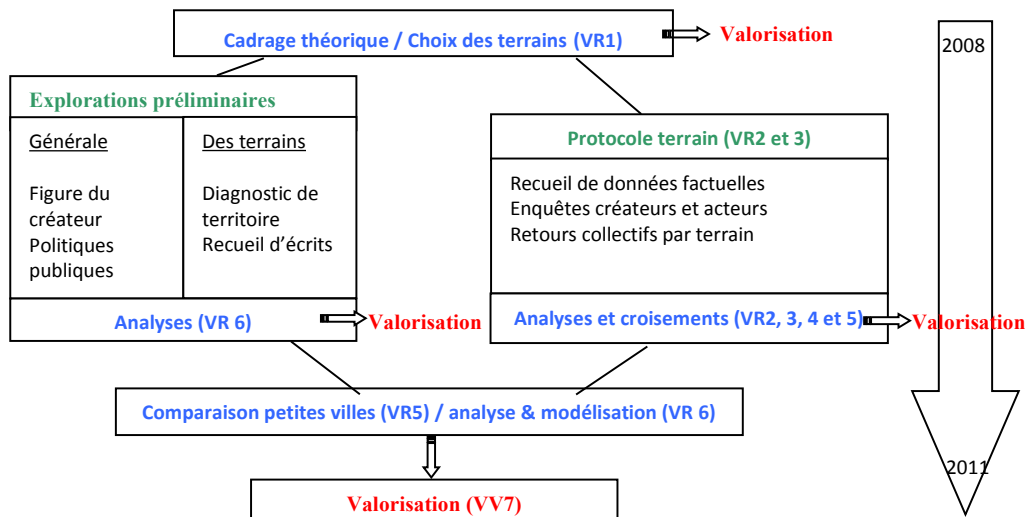


Figure n°1 : Méthodologie générale du projet

## Cadrage théorique

Le travail bibliographique et de réflexions collectives, répond à une ambition triple :

- parvenir, dans le cadre d'une réalisation chercheurs-acteurs, à discuter et poser les définitions des termes utilisés par les partenaires du projet ;
- situer l'objet des travaux à venir par rapport à la littérature existante et affirmer le cadre conceptuel de référence, en privilégiant la diversité des approches pluridisciplinaires ;
- Identifier l'ensemble des facteurs qui interviennent dans le processus de création d'activités par un schéma d'encastrement des configurations sociales et territoriales, au sein desquelles sont identifiés des facteurs relevant du système d'acteurs : le créateur, les accompagnateurs, les collectivités et les autres acteurs ; et les facteurs liés au « potentiels » du territoire : le marché de l'emploi, le foncier et habitat, les activités de services, les aménités, et les politiques publiques.

## Exploration et analyse

Pour appréhender au mieux l'ensemble de ces facteurs, il nous paraît indispensable de privilégier une approche par les représentations, que nous appliquons au travers de notre positionnement pluridisciplinaire et méthodologique (cf. figure n°1).

En effet, nous nous intéressons à des hommes et des territoires vécus, fruits de relations diffuses, complexes et dynamiques, qui s'expriment par des représentations individuelles, mais aussi collectives, lorsqu'elles ont une visée pratique et concourent à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Ces représentations sont à la fois processus (construction des idées) et produits (idées).

Elles se valident, se construisent et se transforment de manière continue. Ainsi, en travaillant à l'analyse de ces représentations, nous visons par nos recherches à les faire évoluer à la fois chez les acteurs et chez les chercheurs.

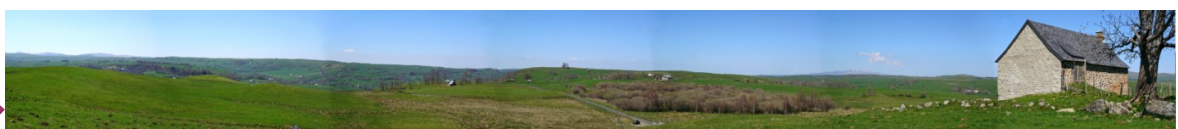
## Les terrains

	Peri-urbain	Pôle rural	Rural isolé
Organisation existante		Site de proximité des Monts du Forez (42)	
Organisation en émergence	Communauté de communes de Billom Saint-Dier (63)	Pays des Combrailles (63) Cc La Chaise Dieu (43)	Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (07)
Organisation non visible			Plateau du Cézallier (15, 43, 63)

Figure n° 2 : Choix des terrains

Les territoires retenus pour cette étude ont été choisis selon leur relation aux zones urbaines (classification ZAUER INSEE) et à l'état d'organisation des acteurs de la création d'activités.

Ces territoires sont volontairement de tailles différentes, afin de questionner la pertinence des échelles d'action.



# Les résultats

## VR 1 – cadre théorique

### Triptyque de co-crédation (cf. Figure n°3)

La littérature scientifique s'intéresse soit au créateur, soit aux structures d'accompagnement soit au territoire d'implantation de l'activité. En nous centrant sur le concept d'encastrement territorial, nous intégrons ces approches autour des questions de réseau et de capital social, de proximité et de ressources territoriales reliant l'ensemble des trois pôles du triptyque au sein d'un modèle d'analyse renouvelé. Ce modèle rend compte de la complexité des réalités de terrain. Il permet à la fois de comprendre comment se crée une activité et de repérer les différentes configurations organisationnelles favorisant ces créations.

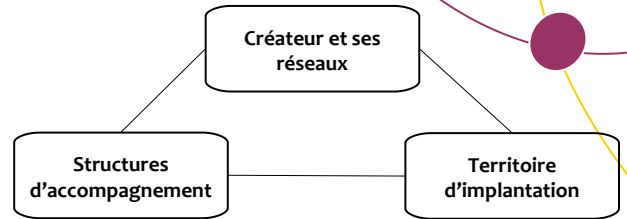


Figure n° 3 : Le triptyque de co-crédation d'activités

symbolique et paysagère est soulignée par les créateurs alors même que les acteurs n'ont pas conscience de l'espace plateau). De plus, selon la manière qu'ont les acteurs du territoire d'investir la question de la création d'activités, les structures d'accompagnement présentes ne sont pas les mêmes et ne présentent pas les mêmes compétences, champs d'action et modes d'organisation.

Lorsqu'il s'agit de favoriser les créations d'activités agrirurales, les leviers actionnables sont spécifiques à chaque territoire. Un facteur-clé pourtant doit être distingué: le foncier. Par ailleurs quel que soit le territoire, deux éléments principaux sont en jeu : les représentations que se font les différents acteurs de ce qu'est l'agriruralité et la coordination entre les acteurs de l'accompagnement et des territoires.

## VR 2 - agriruralité

### Les acteurs

Les entretiens auprès de acteurs des territoires (17) et des acteurs de l'accompagnement (16) ont permis de regrouper les structures d'appui selon leur objectif principal, puis de qualifier leur posture et leur représentation de la création d'activités agrirurales selon une typologie (cf. figure n°4). Les premiers considèrent la création d'activités comme une source de richesse (économique, dynamique, lien social...) pour leur territoire, les seconds s'y intéressent en tant que projets économiquement viables et les derniers se représentent cette création comme la concrétisation d'un projet personnel et professionnel.

### Des situations contrastées

Les résultats permettent de valider l'efficacité du triptyque de co-crédation comme cadre d'analyse de la création d'activités agrirurales. En effet, nous repérons que, selon les configurations du pôle territoire, les créateurs installés ne sont pas les mêmes. Les représentations que se font les créateurs et les acteurs du territoire sont d'ailleurs parfois confortantes (dans le cas des Combrailles comme un espace rural ordinaire et relativement marginal) et parfois confrontantes (dans le cas du Cézallier où la haute valeur

## VR 3 – services et vieillissement

### Focus sur les services aux retraités

Les services à la personne à destination des retraités connaissent une forte croissance et diversification principalement en raison de la conjoncture démographique. A travers les études de terrain, il a été possible d'identifier deux logiques, l'une providentielle, l'autre concurrentielle, selon le statut public ou privé du créateur de l'activité de service. Le secteur public semble pour l'heure beaucoup plus structuré que ne l'est le secteur privé. De plus, les services à la personne à destination des retraités, privés comme publics, se placent en concurrence les uns par rapport aux autres. Or, il peut exister une complémentarité entre ces deux secteurs qui ont une place à occuper conjointement dans les espaces ruraux.

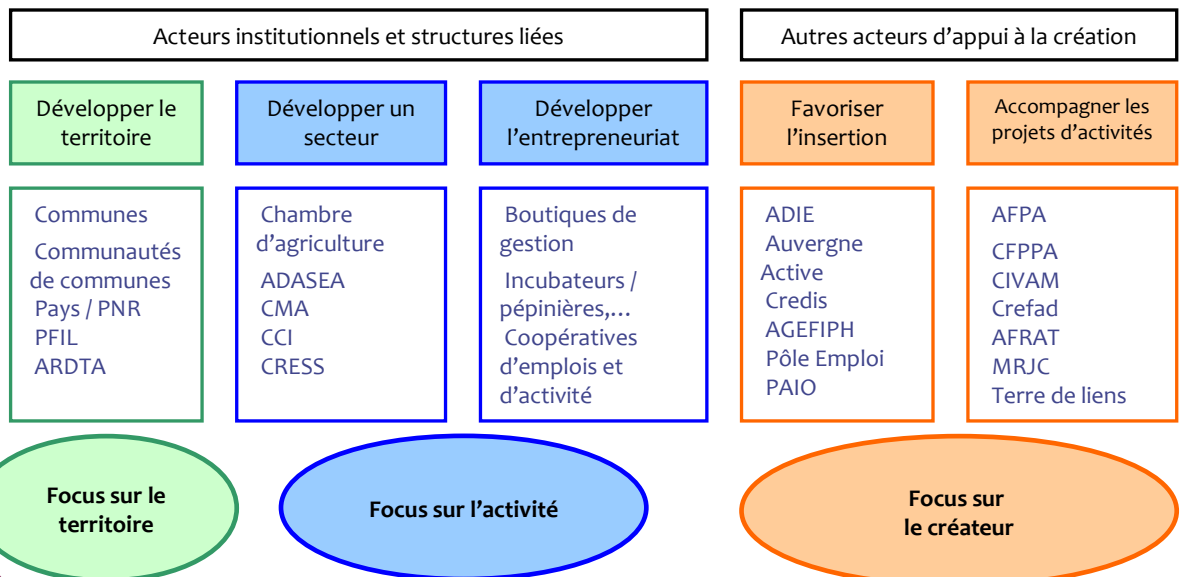


Figure n° 4 : Typologie des acteurs en jeu dans la création d'activités agrirurales

## Les résultats

### Croisement triptyque et économie services

De par l'imprécision de son objet, et la multiplicité des acteurs concernés, le secteur du service à la personne est récent, nébuleux, et régi par un ensemble de normes et de règles complexes, voire contraignantes. L'économie des services en propose des schématisations simplifiées. Nous territorialisons cette conception, du point de vue du prestataire, afin de prendre en compte le système complexe qui intervient lors de la prestation d'activité. Ainsi, le service est un construit social dans lequel interviennent de multiples acteurs en lien direct avec le prestataire et les spécificités du territoire dans lequel ils sont encadrés. Chaque service rendu par le prestataire sera donc un consentement (marchand ou non marchand) à voir son territoire évoluer au profit des usagers de ces services.

Ce système est évolutif, et au moment de la phase de création préalable au démarrage de l'activité, le futur prestataire sera principalement en lien avec des organismes d'accompagnement et des structures territoriales avec lesquels il va co-construire son projet de création d'activités. Ce processus passe par l'identification des opportunités de développement, la population rurale retraitée constituant une ressource localement mobilisable. Néanmoins, à la fois au niveau territorial et au niveau de l'accompagnement, ces opportunités sont ignorées et encore mal considérées. La réponse à la demande se fait au jour le jour, sans véritable démarche analytique prospective permettant de quantifier objectivement les besoins et donc les potentiels de création d'activités.

Dans ce projet, il s'agit d'identifier les facteurs qui influencent/impactent l'émergence de la création d'activités et l'organisation collective des acteurs : définition des facteurs, les éléments de leur variation, définition de/des organisations collectives, sa/ses compositions, quels leviers pour quels processus selon quel contexte. L'idée est alors d'avoir au terme de CreActE une « boîte à outils » dans laquelle on sélectionne des éléments pour les politiques publiques et l'action des acteurs de terrain. Ainsi pensé, le **VR6** est « l'antichambre » du **VV7** de valorisation pour les acteurs.

### Pour aller plus loin...

- VERBECKE, LENAIN, BLASQUIET-REVOL, Vers un nouveau modèle systémique dans l'analyse de la création d'activités et d'emplois en espace rural : le rôle des territoires, Revue d'Economie Régionale et Urbaine - Accepté sous réserve de modification.
- SABAU, BLASQUIET-REVOL, LENAIN (Déc. 2010) Les personnes âgées dans les territoires ruraux : une double opportunité pour la création d'activités et d'emplois de service, Revue Gérontologie et Société - Numéro spécial : Les seniors dans la société informationnelle et de services - A paraître.
- SALEILLES (2010) Les trajectoires des entrepreneurs néo-ruraux, Journal of Social Management - Revue Européenne des Sciences Sociales et du Management - A paraître.
- LENAIN, BONNIOT (2010) La création d'activités agraires : rôle des configurations sociales et territoriales. Etude de cas sur trois territoires auvergnats. Colloque ASRDLF - Association des Sciences Régionales de Langue Française (Aoste - Italie, 20-22 Septembre).

#### Pour citer ce document :

MAMDY Jean-François, GRASSET Eric (Nov. 2010).  
PSDR CreActE création d'activités nouvelles et d'emplois,  
facteurs d'émergence et de gouvernance.  
Auvergne, Rhône-Alpes,  
Série Les 4 pages PSDR3.

Pour et Sur le Développement Régional  
(PSDR), 2007-2011

Programme soutenu et financé par :



### VR 4 – activités alternatives

#### Un champ à identifier

La notion d'alternative fait écho à une logique atypique de la création d'activité où la personnalité du créateur est structurante. Elle n'est pas spécifique à un potentiel d'activité particulier, mais nous l'avons plus particulièrement identifiée dans le cas de créateurs d'origine étrangère ou dans le domaine du patrimoine.

#### L'obstacle des représentations

Cette modalité spécifique de la création d'activité s'appuie souvent, malgré les apparences (forte autonomie), sur un collectif, incluant des acteurs du territoire volontaires ou des réseaux sociaux a-territoriaux,... mais le collectif est informel et les acteurs patentés et professionnels en sont absents. La difficulté à se représenter l'activité atypique en tant qu'activité économique engendre généralement une défiance du local (cas du patrimoine immatériel).

#### Écoute et accès aux informations

Le potentiel de création d'activités alternatives est à la hauteur de la ressource humaine et de sa créativité, faisant surgir du territoire des ressources oubliées, latentes ou virtuelles. Comment dès lors favoriser de tels projets, sinon par un accompagnement sur mesure, procédant par l'écoute et la mise à disposition d'informations mobilisables par le créateur lui-même.

#### Plus d'informations sur le programme PSDR :

[psdr-auvergne.cemagref.fr/](http://psdr-auvergne.cemagref.fr/)  
[www.psdrra.fr](http://www.psdrra.fr)

#### Contacts :

PSDR Auvergne : Laurent TROGNON (APT ENGREF)  
PSDR Rhône-Alpes : Daniel Roybin (INRA) – Véronique Quiblier (plateforme régionale développement rural)  
Direction Nationale PSDR : André TORRE (INRA)  
Animation Nationale PSDR : Frédéric WALLET (INRA)